

PROJET PÉDAGOGIQUE

CENTRE
Passenger

DE PERNES EN ARTOIS



DU 03 AOÛT 2026
AU 28 AOÛT 2026



I. Présentation et contexte

1. Le contexte

Le village de Pernes-en-Artois est situé dans les Hauts-de-France, dans le département du Pas-de-Calais, à proximité d'Auchel et de Lillers. La commune compte environ 1 586 habitants. La population est relativement équilibrée, avec une part notable de jeunes : environ 19 % ont entre 0 et 14 ans.

L'accueil collectif de mineurs est présent sur la commune et répond aux besoins des familles, notamment celles dont les parents sont actifs. La commune a également mis en place des services de garderie et d'activités périscolaires, en réponse aux demandes des parents, souvent employés dans des secteurs ouvriers ou artisanaux.

La ville dispose d'équipements publics tels que une salle des fêtes, une mairie, des écoles, et elle est intégrée à la communauté de communes du Ternois, ce qui facilite le développement de projets éducatifs et sociaux à l'échelle intercommunale.

2. La structure

L'ACM accueillera les enfants pour la période du 03 août 2026 au 28 août 2026, de **9H00 à 17H30**. Un accueil échelonné est proposé entre **8H00 et 9H00**, puis entre **17H30 et 18H30**.

Les locaux utilisés seront la salle de motricité de l'école LE FORESTEL, le stade municipal, le COSEC, la salle des fêtes pour les repas

3. Le public

L'ACM accueillera des enfants de 12 à 17 ans.

4. L'équipe

L'équipe sera composée d'une directrice stagiaire ainsi que de deux animatrices diplômées.

6. Le Projet Éducatif territorial du Ternois

Axe 1: ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- Favoriser le travail inter partenarial
- Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

AXE 2 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

II. Objectifs et moyens

La solidarité

L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux valeurs de solidarité, d'entraide et de respect des autres, tout en favorisant leur engagement citoyen. À travers des activités collectives, des projets de groupe, des actions solidaires et des temps d'échange, les jeunes seront amenés à développer l'écoute, la coopération et le sens des responsabilités. Les animateurs veilleront à créer un cadre bienveillant permettant à chacun de participer, de s'exprimer et de contribuer à la réussite collective, dans le respect des différences et des besoins de chacun.

La curiosité

L'objectif est de développer la curiosité des jeunes en les encourageant à découvrir de nouvelles activités, à s'ouvrir à différents environnements, cultures et centres d'intérêt, et à adopter une attitude de recherche et de questionnement. Pour y parvenir, l'équipe d'animation proposera des activités variées, des sorties, des rencontres et des projets favorisant l'expérimentation, l'exploration et la découverte. Les jeunes seront encouragés à exprimer leurs idées, à poser des questions et à prendre des initiatives afin de devenir acteurs de leurs apprentissages et de leur épanouissement personnel.

La responsabilité

L'objectif est de favoriser l'autonomie et le sens des responsabilités des jeunes en les impliquant dans la vie collective et dans l'organisation des activités. À travers la participation aux décisions, la gestion de certaines tâches du quotidien et la réalisation de projets collectifs, les jeunes apprendront à prendre des initiatives, à assumer leurs choix et à respecter leurs engagements. L'équipe d'animation les accompagnera progressivement en leur accordant des responsabilités adaptées à leur âge et à leurs capacités, tout en valorisant leurs efforts et leur implication dans la vie de l'ACM.

III. Le rôle des membres de l'équipe

1. Les missions de l'animateur

L'animateur aura pour mission de garantir les différentes sécurités de l'enfant dont :

- => La sécurité physique de l'enfant
- => La sécurité morale de l'enfant
- => La sécurité affective de l'enfant

Chaque animation réalisée sera pensée en fonction de l'âge de chaque enfant, en fonction de chaque besoin de l'enfant. Les animateurs devront également adapter leur matériel en fonction de l'âge et des besoins de chaque enfant. Des réunions, avec toute l'équipe d'animation, seront effectuées en amont, afin de se concerter sur les objectifs pédagogiques et de créer des activités en cohérence avec le projet. L'animateur devra assurer la gestion des différents moments de la vie quotidienne comme le nettoyage après chaque activité (manuelles ou jeux) effectuées, le nettoyage des toilettes et de la salle d'activités le soir.

2. Les missions de l'assistant sanitaire

L'assistant doit s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé. Il assure un accompagnement sur les questions d'hygiène, de prévention et de sécurité. Il veille au bien être physique et psychologique des mineurs. Recueille, distribue et assure le suivi des traitements médicaux et médicamenteux. Organise l'espace dédié et gère les petits soins au quotidien. Il porte secours et met en œuvre les premiers gestes en cas d'accident. L'assistant sanitaire a pour mission de s'assurer que tous les mineurs transmettent leurs renseignements médicaux et, lorsque nécessaire, leurs certificats médicaux, afin de garantir un suivi sanitaire fiable et sécurisé.

Date	Heure	Soins effectués	Matériels utilisés	Nom de l'AS	Prénom de l'AS	Signature de l'AS	Signature de la directrice

L'assistant sanitaire aura pour rôle de tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux. (Voir exemple ci-dessus). Tout soin doit faire l'objet d'une transmission écrite dans le registre sanitaire du centre et d'une information à la famille au moment jugé opportun.

Il devra informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires. Il devra s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clef, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant. Il devra tenir à jour les trousse de premiers soins.

3. Les missions du directeur

Tout d'abord, le directeur doit assurer son rôle pédagogique notamment en impliquant les animateurs dans l'écriture du projet pédagogique, pour permettre de les aiguiller pour la préparation de leurs projets d'animation en fonction des objectifs pédagogiques.

Le directeur aura également le rôle de formateur. Il sera là pour accompagner et former que ce soit les diplômés BAFA, les stagiaires BAFA. Il pourra également les aider à aiguiller les animateurs dans la préparation de leurs jeux. Le directeur devra assurer son rôle organisationnel. Il devra gérer d'abord, l'administratif du centre qui commencera par s'assurer de la déclaration de l'accueil (2 mois avant la date prévue pour le début de la première période d'accueil), il devra également s'assurer d'avoir l'intégralité des dossiers (complétés correctement) de chaque enfant accueilli ainsi que tous les documents obligatoires pour chaque animateur.

Il devra s'assurer d'afficher les documents obligatoires en cas de contrôle et de ranger correctement les papiers obligatoires à présenter en cas de contrôle. Il devra ensuite s'assurer du budget, que ce soit pour le matériel demandé par les animateurs pour mettre en place leur activités, ou même pour gérer les repas, les goûters etc.

IV. Les relations

1. Les relations entre animateurs et entre les animateurs et la direction

La relation entre animateurs est essentielle au bon déroulement du centre de loisirs. Une bonne entente et une bonne communication permettent de créer une ambiance de travail saine et positive, ce qui se reflète sur la qualité des animations proposés aux enfants. Il est important que chaque animateur puisse trouver sa place dans l'équipe, puisse partager ses idées et exprimer ses difficultés.

Les relations entre animateurs et la direction jouent un rôle central dans le bon fonctionnement du centre de loisirs. Une communication claire, régulière et respectueuse entre les animateurs et la direction garantit une bonne organisation, une cohérence dans le projet pédagogique et une meilleure gestion des situations du quotidien.

2. La relation entre les jeunes et les animateurs

La relation entre les jeunes et les animateurs repose sur la confiance, le respect mutuel, l'écoute et la bienveillance. L'équipe d'animation veille à instaurer un climat sécurisant dans lequel chaque jeune peut s'exprimer librement, être entendu et reconnu dans son individualité. Les animateurs accompagnent les jeunes dans leurs projets, leurs questionnements et leur vie au sein de la structure, tout en favorisant leur autonomie et leur prise d'initiative. Ils se positionnent comme des référents et des adultes de confiance, capables d'encadrer, de conseiller et de soutenir les jeunes, tout en garantissant le respect des règles de vie collective et le bien-être de chacun.

3. Les relations entre les jeunes

La relation entre les jeunes est fondée sur le respect, la tolérance, l'entraide et la coopération. L'ACM favorise les échanges et les rencontres afin de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, quelles que soient ses différences. À travers les activités, les projets collectifs et les temps de vie quotidienne, les jeunes sont encouragés à développer leurs compétences relationnelles, à communiquer de manière constructive et à résoudre les éventuels conflits par le dialogue. L'équipe d'animation veille à promouvoir un climat bienveillant et inclusif, propice à l'épanouissement personnel et à la création de liens positifs entre les jeunes.

4. La relation entre l'équipe et les familles

Les relations entre l'équipe pédagogique et les familles sont essentielles pour instaurer un climat de confiance autour de l'accueil des enfants. Dès l'inscription, il est important d'établir une communication claire, transparente et bienveillante. L'équipe doit être disponible, à l'écoute et professionnelle, tout en veillant à respecter la confidentialité et les rôles de chacun.

V. Projet de fonctionnement

1. La vie quotidienne

A. L'accueil du matin

Un temps d'accueil échelonné sera organisé de 8H00 jusqu'à 9H00. Les animateurs devront animer ce temps d'accueil échelonné.

B. Le déjeuner

Les enfants arriveront vers 12H au restaurant scolaire pour prendre le déjeuner. Les enfants devront être sortis au plus tard pour 13H30. Un passage aux toilettes sera organisé avant le passage à table. Les plats sont préparés par la société DUPONT et seront réchauffés dans les règles par un personnel de cantine. Chaque aliment devra être servi même en petite quantité dans l'assiette (sauf si allergie). Ce moment de repas sera un moment de partage, de convivialité.

C. Le temps d'après-repas

Un temps de sieste, pour les plus petits ou pour les enfants qui le souhaite, sera mis en place. Ce temps ne dépassera pas 1h15. Un temps calme, pour les plus grand, sera également mis en place avec des activités calmes, le plus souvent des activités manuelles. Ce temps durera minimum 30 minutes.

D. Le goûter

Le goûter sera préparé par les animateurs (possiblement avec l'aide d'un grand) et sera donné pour 16H30 maximum.

E. L'hygiène

Les enfants se laveront les mains après chaque passage aux toilettes, après chaque activité manuelle, avant et après le déjeuner ainsi qu'avant et après le goûter.

F. La santé et l'infirmerie

L'infirmerie sera gérée par l'assistant sanitaire désigné par la directrice. Il aura pour rôle de gérer les blessures (des plus petites au plus graves), s'assurer de la bonne tenue des trousse de secours, devra tenir l'armoire à pharmacie hors de la portée des enfants et elle sera fermée à clé.

G. Le téléphone

Le téléphone est interdit durant la journée de travail pour les animateurs. L'utilisation est exclusivement réservée à un usage professionnel durant la journée (messages entre animateurs) et également pour urgences personnelles.

L'usage du téléphone est également interdit pour les adolescent, sauf autorisation de la directrice et sauf en cas d'urgence

H. Le culte

La laïcité garantit la liberté de conscience de chaque enfant et interdit toute discrimination religieuse, cela signifie :

- *Le respect de toutes les croyances,
- * L'absence de signes religieux ostentatoires chez les encadrants,
- *La neutralité des activités proposées,
- *Aucun prosélytisme n'est autorisé.

2. Les activités

Les projets d'animation doivent s'inscrire dans les grands axes pédagogiques du centre de loisirs : Favorisent l'autonomie des enfants, Encourage l'expression et la créativité, Promouvoir la vie en collectivité, Sensibiliser à l'environnement et à la citoyenneté et Permettre l'accès à des activités culturelles et sportives.

Les projets d'animations seront produits par animateurs en amont et vérifiés par la direction. Les animations sont planifiées dans le même temps, avec une logique pédagogique et une organisation adaptée aux enfants accueillis. Les objectifs de la programmation sont : de donner une cohérence pédagogique aux animations, de garantir un équilibre entre les différents types d'activités (temps calmes, temps libre/dirigé...), favoriser l'autonomie et la participation des enfants, s'adapter au rythme de vie de l'enfant.

La programmation se fera en fonction des tranches d'âge, en accord avec tous les animateurs et avec la validation de la direction. Tout d'abord, la manière dont les animations sont présentées influence la participation et la motivation des enfants. Des plannings visuels seront réalisés puis affichés dans le panneau à l'entrée du centre et également dans la salle d'activité. Les plannings seront réalisés en fonction des objectifs pédagogiques.

VI. Projet de fonctionnement du camping

1. Présentation du caémping

Dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs, un séjour camping sera organisé du 10 août 2026 au 14 août 2026 au camping de la Pointe à Berk-sur-Mer.

Ce séjour concernera 50 jeunes âgés de 12 à 17 ans, encadrés par 6 animateurs et 2 directeur(trice).

Le transport s'effectuera en bus.

Le camping constitue un temps fort du centre de loisirs. Il permettra aux jeunes de vivre une expérience collective favorisant l'autonomie, la responsabilisation, la découverte de nouveaux environnements ainsi que le développement de la vie en groupe.

Ce séjour sera réalisé en partenariat avec trois autres accueils de jeunes du territoire :

- Auxi Jeunes / Frévent Jeunes / Heuchin Jeunes

2. Objectifs pédagogique du camping

- **Développer l'autonomie**

Le séjour permettra aux jeunes de participer activement à la vie quotidienne du camp. Ils seront amenés à gérer leurs affaires personnelles, participer à l'installation du campement, préparer certaines tâches de la vie collective et prendre des initiatives adaptées à leurs capacités.

- **Favoriser la solidarité et l'entraide**

Les jeunes seront encouragés à coopérer lors des activités, des tâches quotidiennes et des temps de vie collective. Le séjour devra permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe et de développer le respect des autres.

- **Sensibiliser à l'environnement**

Le cadre naturel du séjour sera utilisé comme support pédagogique afin de sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, à la préservation des espaces naturels et aux comportements éco-responsables.

- **Encourager la curiosité et la découverte**

Des activités variées seront proposées afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles pratiques et de vivre des expériences enrichissantes.

3. Organisation de la vie quotidienne

- **Le réveil**

Le réveil sera échelonné entre 8h et 9h afin de respecter le rythme de chacun tout en permettant le bon déroulement de la journée.

- **Le petit-déjeuner**

Le petit-déjeuner sera servi entre 8h et 9h. Il constituera un moment convivial favorisant les échanges entre les jeunes et l'équipe d'animation.

- **Les activités**

Les activités se dérouleront principalement entre 9h30 et 10h.

Les jeunes seront associés à leur préparation lorsque cela sera possible afin de favoriser leur implication dans le séjour.

- **Les repas**

Les repas seront pris à l'endroit dédié et aménagé lors de notre arrivée.

Les jeunes participeront à différentes tâches telles que :

- Mise en place des tables ;
- Préparation de certains repas ;
- Vaisselle ;
- Rangement du matériel ;
- Nettoyage des espaces de vie.

- **L'hygiène**

Chaque jeune devra veiller à son hygiène quotidienne.

Des temps seront prévus pour :

- La toilette ;
- Le lavage des mains ;
- Le rangement des effets personnels ;
- L'entretien des espaces communs.

- **Les veillées**

Le réveil sera échelonné entre 8h et 9h afin de respecter le rythme de chacun tout en permettant le bon déroulement de la journée.

Une veillée sera proposée chaque soir.

Ces temps permettront de renforcer la cohésion du groupe, favoriser les échanges et clôturer la journée dans un cadre convivial.

Exemples de veillées :

- Jeux collectifs ;
- Veillées contées ;
- Défis ;
- Jeux d'expression ;
- Observation de la nature ;
- Soirées à thème.

- **Le coucher**

Le coucher sera organisé à partir de 22h.

L'équipe d'animation veillera au respect du sommeil de chacun et à maintenir un climat calme et sécurisant.

4. Règles de vie du camping

Afin de garantir le bon déroulement du séjour, les règles suivantes devront être respectées :

- Respect des autres et du personnel ;
- Respect du matériel et de l'environnement ;
- Respect des horaires ;
- Interdiction de quitter le camp sans autorisation ;
- Respect des consignes de sécurité ;
- Respect du sommeil des autres participants ;
- Utilisation du téléphone portable selon les modalités définies par l'équipe pédagogique.

Ces règles seront présentées aux jeunes dès leur arrivée et pourront être complétées avec eux lors d'un temps d'échange.

5. Sécurité et gestion des risques

La sécurité physique, morale et affective des jeunes demeure une priorité durant tout le séjour.

L'équipe pédagogique veillera notamment à :

- Vérifier quotidiennement le matériel de camping ;
- Assurer la surveillance des déplacements ;
- Contrôler les effectifs régulièrement ;
- Faire respecter les consignes de sécurité ;
- Adapter les activités aux conditions météorologiques.

En cas d'urgence :

- Numéro et adresse du camping : 03 21 09 68 78. 156 chemin des Anglais, 62600 Berck.
- Centre hospitalier de référence : Hôpital Maritime de Berck AP-HP
- Adresse : Rue du Docteur Victor-Ménard, 62600 Berck-sur-Mer
- Téléphone : 03 21 89 27 27
- Numéro d'urgence :

Centre 15 (SAMU) : 15

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Centre antipoison de Lille : 0 800 59 59 59

L'assistant sanitaire assurera le suivi des traitements médicaux et tiendra à jour le registre sanitaire.

6. Évaluation du séjour

L'évaluation sera réalisée tout au long du séjour.

Les outils utilisés seront :

- Réunions quotidiennes de l'équipe ;
- Temps de parole avec les jeunes ;
- Bilans de fin de journée ;
- Observations des comportements et de la participation ;
- Questionnaire ou bilan collectif en fin de séjour.

Les critères d'évaluation porteront notamment sur :

- L'autonomie des jeunes ;
- Leur participation à la vie collective ;
- Le respect des règles de vie ;
- La qualité des relations au sein du groupe ;
- L'atteinte des objectifs pédagogiques du séjour.

5. Sécurité et gestion des risques

La sécurité physique, morale et affective des jeunes demeure une priorité durant tout le séjour.

L'équipe pédagogique veillera notamment à :

- Vérifier quotidiennement le matériel de camping ;
- Assurer la surveillance des déplacements ;
- Contrôler les effectifs régulièrement ;
- Faire respecter les consignes de sécurité ;
- Adapter les activités aux conditions météorologiques.

En cas d'urgence :

- Numéro et adresse du camping : 03 21 09 68 78. 156 chemin des Anglais, 62600 Berck.
- Centre hospitalier de référence : Hôpital Maritime de Berck AP-HP
- Adresse : Rue du Docteur Victor-Ménard, 62600 Berck-sur-Mer
- Téléphone : 03 21 89 27 27
- Numéro d'urgence :

Centre 15 (SAMU) : 15

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Centre antipoison de Lille : 0 800 59 59 59

L'assistant sanitaire assurera le suivi des traitements médicaux et tiendra à jour le registre sanitaire.

6. Évaluation du camping

L'évaluation sera réalisée tout au long du séjour.

Les outils utilisés seront :

- Réunions quotidiennes de l'équipe ;
- Temps de parole avec les jeunes ;
- Bilans de fin de journée ;
- Observations des comportements et de la participation ;
- Questionnaire ou bilan collectif en fin de séjour.

Les critères d'évaluation porteront notamment sur :

- L'autonomie des jeunes ;
- Leur participation à la vie collective ;
- Le respect des règles de vie ;
- La qualité des relations au sein du groupe ;
- L'atteinte des objectifs pédagogiques du séjour.

VII. Évaluation du projet

Les moments d'évaluation se feront tout au long du centre de loisirs ainsi qu'à la fin du centre de loisirs. Voir annexe 2 pour les outils d'évaluation

VIII. Annexes

Annexe 1 : Le projet éducatif de territoire du Ternois

Annexe 2 : Les outils évaluation

2025-2028

TERNOISCOM

— Territoire Pilote —

Projet Éducatif territorial du Ternois

Version synthétisée

0-25 ans

L'éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité. Ce projet, porté par tous – écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes – reflète une dynamique collective et solidaire.



Le PEDT du Ternois

Les valeurs du PEDT

ÉPANAOUISSEMENT
Apprentissage
Bien-être
Confiance

SOLIDARITÉ
Esprit d'équipe
Coopération
Entraine

CITOYENNETÉ
Environnement
Vivre ensemble

L'animation et la gouvernance

COMITÉ DE PILOTAGE

- Qui ? TernoisCom, CAF, MSA, Département, Éducation nationale, ADEFI mission locale
- Pour quoi faire ? Faire le bilan des actions mises en place & actonner de nouvelles fiches actions

GROUPES PROJET

- Qui ? Partenaires identifiés en fonction de la fiche action activée
- Pour quoi faire ? Organiser l'action pour l'année en cours

COORDINATEUR PEDT

- Qui ? Responsable du pôle Éducation, Enfance, Jeunesse de TernoisCom
- Pour quoi faire ? Assurer le pilotage et le suivi du plan d'actions

Les axes du PEDT

AXE 1 : ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- Favoriser le travail inter partenarial
- Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

AXE 2 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES IMPORTANTES :

Environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité

RETROUVEZ LA VERSION COMPLÈTE DU PEDT DU TERNOIS SUR :

ternoiscom.fr

jeunesse@ternoiscom.fr





EVALUATION ANIMATEUR

Accueil de Loisirs de:.....

Période :.....

Nom:.....

Prénom:.....

Assurer la sécurité physique et morale d'un mineur	Acquis	d'acquisition	d'acquisition	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Garantir la sécurité morale, affective et physique des enfants</i>						
<i>Apporter les premiers soins en cas d'incident</i>						
<i>Connaitre la législation Jeunesse et Sports en matière d'ACM</i>						
<i>Avoir une attitude positive et exemplaire</i>						
Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet	Acquis	d'acquisition	d'acquisition	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Participer activement à la préparation et aux réunions</i>						
<i>S'intégrer dans une équipe</i>						
<i>Etre force de proposition</i>						
<i>Se documenter</i>						
Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective	Acquis	d'acquisition ++	d'acquisition	acquisition	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Savoir demander conseil à l'ensemble de l'équipe</i>						
<i>Prendre du recul et appliquer les conseils donnés</i>						
<i>Faire part de ses difficultés</i>						
<i>Prendre des initiatives</i>						
Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations avec les différents acteurs	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Etre ponctuel et respectueux des horaires</i>						
<i>Savoir gérer un temps d'accueil</i>						
<i>Etre à l'aise avec les parents</i>						
<i>Savoir donner une information écrite ou orale clairement</i>						
<i>Savoir se présenter auprès des prestataires</i>						

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités	Acquis	d'acquisitions ++	d'acquisitions	non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Savoir repérer les besoins de chaque enfant</i>						
<i>Adapter l'activité à l'âge de l'enfant</i>						
<i>Adapter l'activité aux conditions climatiques</i>						
<i>S'impliquer dans l'activité</i>						
<i>Savoir créer une trame, un imaginaire</i>						
<i>Organiser des petits jeux</i>						
<i>Proposer des activités en lien avec le projet pédagogique</i>						
<i>Proposer des activités manuelles</i>						
<i>Mettre en place de grandes animations</i>						
<i>Evaluer et analyser son activité</i>						
<i>Avoir une tenue adaptée aux activités</i>						
<i>Etre actif lors du rangement et participer aux tâches ménagères</i>						
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet	Acquis	d'acquisitions ++	d'acquisitions	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Etre à l'écoute des attentes des enfants</i>						
<i>Prendre en compte l'avis des participants</i>						
<i>Savoir motiver un groupe d'enfant</i>						
<i>Savoir évaluer les moyens nécessaires au projet (réalisable ou non)</i>						
<i>Mettre en avant les compétences de chacun</i>						

L'animateur,

Le Directeur:

Nom:

Prénom:

Grille d'évaluation



Chers parents,

Dans le but d'améliorer continuellement la qualité de notre accueil collectif de mineurs (ACM) et d'assurer le bien-être de vos enfants, nous vous invitons à participer à ce questionnaire.

Vos avis et suggestions sont précieux pour nous aider à offrir un environnement sûr, agréable et enrichissant pour vos enfants. Nous vous remercions d'avance pour votre temps et votre précieuse contribution.

Questionnaire

Accueil et Communication



Avez-vous été bien accueilli dans l'ensemble de cette période de vacances ?

Les informations concernant la vie du centre sont-elles suffisantes ?

Les informations sont-elles fournies assez en avance ou à temps ?

Horaires et Organisation



Les horaires sont-ils adaptés à vous et à vos enfants ?

Sorties Proposées



Que pensez-vous des sorties proposées à vos enfants ?

Êtes-vous satisfait des sorties de vos enfants ?

Quelles sorties vos enfants ont-ils appréciées ?

Bien-être et sécurité

Votre enfant se sent-il bien dans ce centre ?

Se sent-il en sécurité ?

Appréciations et Améliorations

Quelles sont les choses que vous appréciez dans l'organisation, les activités et les sorties de votre enfant ?

Quels sont les points à améliorer ou positifs que vous souhaiteriez nous faire part ?

Nous vous remercions sincèrement pour vos réponses. Vos retours sont essentiels pour nous permettre d'offrir un service de qualité qui répond aux besoins de vos enfants et à vos attentes.

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de vos réponses, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci 